

Procès-verbal de la 1^{re} assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 12 janvier 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Vice-présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Présidente
M. Marcel Paré	Administrateur (jusqu'à 20h30)
M. Martial Van Neste	Secrétaire
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

M. Étienne Blanchette	Trésorier
-----------------------	-----------

Assistaient également :

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 5 citoyens assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 21.01.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.01.02 Adoption et suivi du PV de décembre
- 21.01.03 Frigo partage dans le quartier
- 21.01.04 Laurentia
- 21.01.05 Ateliers participatifs Littoral est
- 21.01.06 Projets plan directeur
- 21.01.07 Mot de la conseillère municipale
- 21.01.08 Période de questions des citoyens
- 21.01.09 Proposition sur déneigement vs. Pandémie
- 21.01.10 Tour des comités
- 21.01.11 Trésorerie
- 21.01.12 Varia
- 21.01.13 Levée de l'assemblée virtuelle

21.01.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Hénault souhaite la bienvenue à tous et note que Mme Deshaie présidera la rencontre de ce soir.

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE par M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite aux modifications suivantes :

- Retirer le point « Incinérateur » et remplacer par le point « Proposition sur déneigement vs. Pandémie »;
- Le point 21.01.04 sera intitulé « Laurentia ».

21.01.02 ADOPTION ET SUIVIS DU PV DE DÉCEMBRE

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 décembre suite aux modifications suivantes :

- Au point 20.12.04, modifier la dernière phrase des propos rapportés par Mme Vignola pour ceci : « Elle indique enfin que pour aller de l'avant, le projet ne devrait pas seulement respecter les lois fédérales qui sont plus souples mais aussi les lois et normes du gouvernement du Québec en plus d'avoir l'acceptabilité sociale »;
- Au point 20.12.12, corriger le nom de la clinique pour « Synase »;
- Au point 20.12.14, ajouter le « Comité Cohabitation Port Communauté » au point 5 et transférer le paragraphe sur l'assemblée spéciale pour le projet Laurentia sous ce comité.

Suivi du PV du 8 décembre

- Le rapport en lien avec le plan de réduction des émissions de GES sera déposé dans les prochaines semaines. Un suivi sera effectué par la suite;
- Aucun développement sur le sujet de la canopée dans le quartier;
- Les modifications au règlement de zonage pour l'organisme Trait d'union ont été adoptées;
- L'activité festive s'est bien déroulée, plusieurs personnes sont venues au kiosque pour y prendre un breuvage chaud, surtout des passants. Le budget prévu n'a pas tout été utilisé. Le concours de chasse aux lutins s'est aussi bien déroulé, une vingtaine de personnes ont participé. Les 2 activités pourraient être répétées l'an prochain. Merci aux organisatrices Mesdames Duhaime et Verret;
- Aucun développement pour le projet de sécurité routière, l'évaluation est en cours à la Ville.

21.01.03 FRIGO PARTAGE DANS LE QUARTIER

Mme Roy de chez Maude épicerie/laboratoire culinaire souhaite installer un frigo partage dans le quartier pour les surplus et/ou restants de l'épicerie. Elle indique qu'il y en a dans d'autres quartiers et que ça fonctionne bien. Elle suggère que le frigo pourrait être installé à la place éphémère situé sur le parvis de l'église Saint-Pascal. Mme Duhaime indique que le Centre Mgr Marcoux souhaite également en avoir un, étant donné qu'ils ont des cuisines collectives avec parfois des surplus.

Mme Hamelin indique qu'il y a généralement une organisation derrière l'établissement des frigos communautaires pour assurer l'entretien et le fonctionnement. La collaboration avec le Centre Mgr Marcoux serait donc idéale. Elle va entreprendre des démarches auprès du Centre pour établir le lien et s'informer pour les autorisations.

21.01.04 LAURENTIA

M. Paré rapporte que la lettre produite par le CQM pendant le congé des fêtes a été envoyée à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) le 4 janvier 2021, le tout en réponse à la demande de délais formulée par le port. Cette lettre a suscité un intérêt auprès des médias, et plusieurs entrevues ont été réalisées. De par sa prise de position ferme et son implication dans le dossier, le CQM gagne de la crédibilité dans le quartier.

Il est à rappeler que la demande de délais a été autorisée. M. Paré indique que le Port semble avoir grandement sous-estimé l'opposition citoyenne et ne semble pas comprendre les préoccupations des citoyens. La position actuelle du Port est que les travaux seront retardés jusqu'en 2022 afin d'entreprendre au préalable une campagne de sensibilisation et de consultation auprès de la population.

Mme Hénault tient à mentionner que la lettre produite par le CQM n'a pas comme objectif de remettre en question le travail de l'Agence. Elle mentionne également que l'Agence a répondu au CQM pour expliquer les raisons de l'octroi d'un délai dans le dépôt du rapport du Port.

Mme Hamelin indique que l'inquiétude est par rapport aux limitations du mandat de l'agence. Plusieurs effets secondaires à l'extérieur de l'emprise du port ne sont pas étudiés ou pris en considération – exemple le transport ferroviaire et routiers dans les quartiers centraux. Elle mentionne toutefois que les consultations avec le Port pourraient être une bonne opportunité pour poser des questions sur les sujets qui ne sont pas traités par le mandat de l'Agence.

Mme Julie Vignola, députée fédérale pour la circonscription Beauport-Limoilou, rappelle que plusieurs questions sont toujours sans réponses, dont le transport ferroviaire. Comme il s'agit d'un projet majeur, il faut tenir compte de tous les impacts pour être en mesure de les prévenir. Elle indique souhaiter contacter le ministre Jean-Yves Duclos pour mieux définir le mandat de l'agence.

Tous s'accordent pour dire que la mobilisation citoyenne devra être soutenue malgré le report accordé par l'Agence.

21.01.05 ATELIERS PARTICIPATIFS LITTORAL EST

M. Van Neste indique que la table citoyenne Littoral Est prévoit tenir une première assemblée le 19 janvier. Le thème abordé lors de cette rencontre sera « Comment rêver l'accès au fleuve ». La table citoyenne s'est associée à des étudiants en aménagement du territoire et en architecture de l'Université Laval afin que ceux-ci puissent imaginer les « rêves » des participants de la table citoyenne.

Mme Hamelin indique que l'idée est très intéressante, elle mentionne toutefois qu'il faudra être prudent afin de bien discerner le rêve de la réalité, et que les propositions devraient demeurer réalistes en tenant compte des différentes contraintes actuelles. M. Leclerc indique qu'il pourrait être intéressant d'entretenir ou de développer des liens entre la table citoyenne et l'équipe projet de la Ville pour qu'il y ait un partage d'idées et éviter le travail en vase clos.

Il est mentionné que l'objectif de cette proposition est d'officialiser l'implication du CQM dans la démarche de la table citoyenne. Afin de laisser libre court à l'imagination des participants, le CQM pourra donc agir comme intermédiaire entre la table citoyenne et la Ville pour assurer le partage d'idées.

Proposition sur les ateliers citoyens Littoral Est

Considérant l'impact important du projet de Littoral-Est sur le quartier Maizerets;

Considérant la mission du conseil de bien comprendre les attentes des citoyens;

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU que le CQ Maizerets s'associe à la Table citoyenne Littoral-est pour la tenue d'ateliers citoyens sur l'accès au fleuve et autres thèmes relatifs au plaidoyer citoyen Littoral-Est du conseil de quartier.

Le conseil de quartier verra à partager les résultats de ces ateliers avec les responsables du projet Littoral-Est de la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

21.01.06 PROJETS PLAN DIRECTEUR

Mme Hamelin rappelle son souhait que les trois projets se réalisent. Vu le questionnement sur le partage des sommes lors de la dernière assemblée, elle propose que les budgets initialement proposés soient rétablis. Elle mentionne qu'il sera facile par la suite de déplacer les sommes entre les projets, au besoin.

Mme Duhaime mentionne qu'on ne peut pas allouer de l'agent attribué spécifiquement pour un projet (exemple subvention) à un autre projet. Mme Verret indique que c'est plutôt les sommes du plan directeur qui seront redistribuées, au besoin.

Concernant le projet Oasis Saint-Pie-X, Mme Hamelin indique que le projet a le soutien de l'OMHQ. Évasion Saint-Pie-X a fait une évaluation des besoins de la communauté, et ils souhaitent aménager des terrains de soccer. Il serait donc intéressant de l'intégrer au projet.

Mme Deshaies s'interroge à savoir si c'est toujours possible de réaliser les projets pour l'été prochain. L'échéancier initial prévoyait 1 an de travail pour développer et réaliser le projet. Elle souhaite avoir rapidement une rencontre avec les partenaires pour faire avancer le projet de l'Oasis Saint-Pie-X.

Mme Verret indique qu'une rencontre est prévue le 13 janvier avec la Ville pour le projet des emblèmes dans le but d'identifier le meilleur organisme partenaire. Suite à cette rencontre, il sera possible de définir le comité organisateur et les différentes étapes du projet.

21.01.07 MOT DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Hamelin indique qu'une plainte a été déposée auprès d'Urgence environnement suite au rapport par plusieurs citoyens de bruits dérangeants dans la nuit du 3 au 4 janvier. Elle a effectué un suivi auprès des responsables du dépôt à neige, vu qu'il y avait chargement pendant cette période, et ceux-ci assurent déployer tous les efforts pour minimiser le bruit des activités. Elle suggère de créer un petit comité de citoyens qui pourrait noter les instances de bruits. Mme Hamelin pourra ensuite faire le lien avec les représentants d'Urgence environnement pour bien identifier la source du bruit.

Mme Hamelin tient à revenir sur le projet Laurentia et les démarches de prise de position déposées au conseil municipal. Elle indique que la démarche de l'opposition était plutôt tardive et mal fondée, ce qui explique entre autres son refus d'appuyer la proposition . Elle suggère que les élus de l'opposition auraient plutôt dû reprendre la résolution du CQ et eux-mêmes la déposer auprès de l'Agence pour signaler leur désaccord.

Mme Deshaies tient à mentionner qu'elle est inquiète de la prise de position du maire suite au dépôt du rapport préliminaire de l'Agence. Il continue à soutenir le projet malgré les impacts négatifs identifiés par l'Agence sur la population.

21.01.08 PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Il n'y a aucune question des citoyens.

21.01.09 PROPOSITION TROTTOIR DÉNEIGEMENT

Considérant que dans le contexte de la pandémie, les activités extérieures comme la marche, le vélo et le ski de fond ont encore plus d'importance étant les rares encore disponibles.

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme André-Anne Verret, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de prendre des mesures immédiates pour améliorer le déneigement et déglçage des trottoirs dans le quartier et le déneigement de la piste piétons/vélo qui relie la rue des Capucins, le boul. Montmorency jusqu'à D'Estimauville.

Pour les trottoirs, la situation est particulièrement problématique pour toutes les rues au nord de la 24ième et au sud des rues Drucourt et Bruneau. L'étendage des abrasifs et fondants est nettement insuffisant. La condition de ces rues est nettement moins bonne que celle qu'on remarque dans le Vieux-Limoilou et Lairét. Un autre endroit encore plus problématique est les trottoirs du tunnel de la 22ième, ils ne sont presque jamais bien faits et glissants. Ce passage est très utilisé notamment pour l'école tout près.

Adoptée à l'unanimité

Cette proposition sera envoyée à Mme Hamelin afin d'accélérer le processus. Mme Hamelin indique d'ailleurs qu'il est important d'aviser le 311 en cas de problématique pour s'assurer de documenter le tout. Elle indique également qu'une rencontre est prévue le 13 décembre afin d'octroyer le contrat de déneigement pour la piste hivernale sous le viaduc de l'autoroute et le long du boulevard Montmorency.

21.01.10 TOUR DES COMITÉS

1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
Aucun élément nouveau.
2. Comité tripartite AIM
Aucun élément nouveau.
3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PMGMR
Aucun élément nouveau.
4. Comité cohabitation Port de Québec
Aucune rencontre n'a eu lieu depuis novembre, aucun élément nouveau.
5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »
Aucun élément nouveau. M. Van Neste prévoit relancer le comité, vu qu'il n'y a pas eu de nouvelles depuis quelques temps. Des études très exhaustives ont été réalisées, toutefois elles n'ont pas encore été finalisées en raison des délais causés par la Covid.

6. Table concertation vélo

La Ville entame des consultations sur la mobilité active, et des groupes ont été invités. Il s'agit d'un point important pour le quartier, vu qu'il est enclavé. M. Van Neste s'interroge à savoir pourquoi les consultations s'échelonneront sur 1 an.

21.01.11 PROPOSITION ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CA-21-01

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets fixe la date de l'assemblée annuelle au 13 avril 2021 qui se tiendra virtuellement via téléconférence.

RÉSOLUTION CA-21-02

Concernant la nomination d'un ou une président(e) d'élection

SUR PROPOSITION DE Mme Andrée-Anne Verret DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Eve Duhaime, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets nomme M. Daniel Leclerc président d'élection pour l'assemblée annuelle (ou spéciale des membres) du 13 avril 2021.

21.01.12 TRÉSORERIE

Vu l'absence du trésorier, aucun point n'est à discuter.

21.01.13 VARIA

Il n'y a aucun point varia à discuter.

21.01.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Sur proposition de M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

21h20

Joséphine Hénault